

COMMUNIQUE DU 20 DECEMBRE 2018

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE DE LA SOCIETE



DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS DE LA  
SOCIETE MALTERIES FRANCO-BELGES  
INITIEE PAR MALTERIES SOUFFLET, filiale de



Le présent communiqué est établi et diffusé par la société Malteries Franco-Belges conformément aux dispositions de l'article 231-27, 3° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°18-574 en date du 20 décembre 2018 sur la note en réponse établie par la société Malteries Franco-Belges relative à l'offre publique d'achat simplifiée le cas échéant suivie d'un retrait obligatoire (l'« **Offre** »), initiée par la société Malteries Soufflet sur les actions de la société Malteries Franco-Belges.

En application des dispositions des articles 231-19 et 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF, le rapport du Cabinet Associés en Finance, représenté par Catherine Meyer et Arnaud Jacquillat, agissant en qualité d'expert indépendant, est inclus dans la note en réponse.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Malteries Franco-Belges ont été déposées auprès de l'AMF le 20 décembre 2018. Un communiqué sera diffusé pour informer le public des modalités de mise à disposition de ces informations.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

La note en réponse de la société Malteries Franco-Belges est disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la société Malteries Franco-Belges ([www.malteriesfrancobelges.fr](http://www.malteriesfrancobelges.fr)) et peut être obtenue sans frais au siège social de la société Malteries Franco-Belges (Quai du Général Sarrail, 10400 Nogent-sur-Seine).

**Contact Presse :**

Claudine REVOLIO

Directeur de la communication Groupe

03 25 39 44 89